

DELIBERATION
du conseil d'administration de l'université de Reims-Champagne-Ardenne

Séance du 18 octobre 2022

**Délibération n°64 - 2022 relative au dossier d'accréditation de la formation
IBODE**

Vu le code de l'éducation,

Vu le code de la santé publique,

Vu l'arrêté du 27 avril 2022 relatif à la formation conduisant au diplôme d'Etat d'infirmier de bloc opératoire,

Vu les statuts de l'URCA,

Vu l'avis favorable de la commission de la formation et de la vie universitaire de l'URCA en date du 27 septembre 2022,

Le conseil d'administration de l'université Reims Champagne-Ardenne approuve le dossier d'accréditation du diplôme d'Etat d'infirmier du bloc opératoire.

Membres ayant voix délibérative

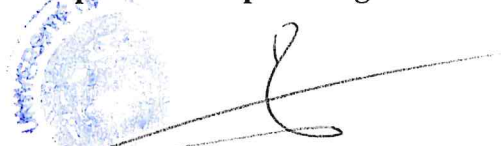
Membres en exercice	36	Membres présents	20
Majorité absolue	19	Membres représentés	7
Nombre de pouvoirs	7		

Décompte des suffrages

Votants	27	Pour	27	Contre	0	Abstentions	0
---------	----	------	----	--------	---	-------------	---

Délibération adoptée

Pour le président et par délégation



**Le vice-président du conseil d'administration
Olivier DUPERON**

Document en annexe au présent extrait : Dossier accréditation formation IBODE

Extrait transmis au Recteur, Chancelier des Universités le : 27/09/22

Document mis en ligne le : 27/09/22